DIOCÈSE D'ANGERS

Nomination dans le Clergé

Par décision de Monseigneur l'Évêque :

M. l'abbé Mérand, professeur au Petit-Séminaire de Beaupréau, a été nommé curé de Saint-Quentin-en-Mauges.

Retraite ecclésiastique

Comme la première, la seconde retraite ecclésiastique s'est opérée dans un profond recueillement sous la présidence de Monseigneur, avec le concours du très éloquent P. Bouvier. Deux cents

prêtres environ ont pris part à ces pieux exercices.

C'est toujours un spectacle émouvant que celui d'un si grand nombre d'ecclésiastiques réunis pour s'examiner loyalement devant Diev, et pour prendre à son service de généreuses résolutions. A côté de tout jeunes prêtres se rencontrent les anciens du sanctuaire, des vieillards aux cheveux blancs, heureux de faire trêve, pendant une semaine, à leurs occupations ordinaires, de se retremper dans la solitude, de retrouver dans le berceau de leur

vie cléricale la ferveur et l'élan de la jeunesse.

Ils y étaient puissamment aidés par la parole ardente du prédicateur de la retraite. En rappelant à ses confrères combien Jésus-Christ les a aimés, en leur faisant entendre les plaintes de son cœur, en commentant les conseils récemment adressés au clergé de France par Léon XIII, le R. P. Bouvier leur a communiqué sa vigueur apostolique, une sève et une générosité qui porteront leurs fruits. Ils garderont souvenir — un souvenir reconnaissant — de cette parole enflammée qui les a si fortement exhortés au devoir et au sacrifice. A une assistance d'élite, à un auditoire de prédicateurs, il fallait cette vigueur d'argumentation, cette élévation de pensée, ces lueurs fulgurantes qui, en éclairant soudainement la conscience, foudroient les dernières résistances de l'amour-propre et de la mollesse; enfin cette véhémence de diction que semble avoir conseillée saint Grégoire-le-Grand, quand il disait que sans un saint courroux on ne fait pas pénétrer la doctrine: Sine ira non proficit doctrina.

Toutes les conférences de l'après-midi ont été données par le prédicateur, même celle du jeudi, ordinairement réservée à Monseigneur. Mais chaque jour, à onze heures et demie, le chef du diocèse a entretenu ses prêtres de questions spéciales. Cet entretien était suivi de l'examen particulier fait par Sa Grandeur, sur les principaux points de la discipline ecclésiastique. Est-il besoin de dire avec quel accent paternel, avec quelles nuances délicates de pensée et de sentiment, en un mot avec quelle bonté, Monseigneur

a présenté ses observations et ses conseils?

Chaque jour le bréviaire fut récilé en commun. Le vendredi, toute la journée, le Saint-Sacrement fut exposé et tous les retraitants, par groupes, allèrent répandre devant lui leurs adorations et leurs prières.